Cinquante troisième année. - N° 23 A Vendredi 1er février 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 821

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

844 787 093 RCS Lyon.
PHARMACIE LAPORTE DURAND.
Forme : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée.
Adresse : 1, cours Tolstoï, 69100 Villeurbanne.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 825000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Exploitation en commun d'une pharmacie d'officine..
Adresse : 1, cours Tolstoï, 69100 Villeurbanne.
Précédent propriétaire : 960 437 580 RCS Lyon. **DOMINJON** (Jeanne). Nom d'usage : LAPORTE. 439 273 442 RCS Lyon. **LAPORTE** (Jacqueline). Nom d'usage : DURAND.
Date de commencement d'activité : 1er janvier 2019.
Publication légale : Tout Lyon *du* 19 janvier 2019.
Oppositions : A l'adresse du fonds cédé, 1 cours Tolstoï 69100 VILLEURBANNE et pour la correspondance au cabinet de Me Patricia ETIENNE 25 Allée de Paulmy 64100 BAYONNE.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 09/01/2019 enregistré au Service de l'Enregistrement de LYON le 14/01/2019, Dossier 2019 00002177. Référence : 6904P61 2019 A 00460. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 26 rue Jean Baptiste Gilliard 69300 CALUIRE ET CUIRE pour Mme Jeanne LAPORTE et 24 rue Jean Baptiste Gilliard 69300 CALUIRE ET CUIRE pour Mme Jacqueline DURAND. Adresse du nouveau propriétaire : 1 Cours Tolstoï 69100 VILLEURBANNE. Rectificatif à la publicité légale dans le Tout Lyon en date du 02/02/2019. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..